



L'assurance d'un station service

Par **theo974**, le **22/06/2010** à **21:23**

Bonjour,

voila dimanche 20 juin 2010 je suis passer dans une station pour faire du carburant et le pompiste a mis du sans- plond dans ma voiture diesel

du coup je suis tomber en panne a 600m de la station , je suis allé revoir la station pour l'expliquer; donc le directeur de la station a passer la bande du camera surveillance de la station pour vérifier et il a vu l'erreur du pompiste donc il fait jouer son assurance pour réparer ma voiture mais son assurance ne veux pas prend en charge ma voiture il me dit de réparer ma voiture moi même ensuite de ramener la facture pour me faire rembourser moi je sans de l'arnaque

je voudrait savoir si c'est normal que doit je faire s'il vous plait